

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 6 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le six juillet à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 26 juin 2026.

Etaient présents :

Mme Christine SCHMITT, M. Philippe DUVERNOY, M. Philippe TISSOT,
Mme Aurélia GIRARD, M. Christophe FROPPIER, Mme Ghénia BENSAOU,
M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Marie-Rose GALMES, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Brigitte HADDAD,
M. Gilles DA COSTA, Mme Patricia LHOMME, Mme Gisèle CUCHET,
M. Olivier TRAVERSIER, M. Gilles MAILLARD, M. Jean-Michel NOËL,
M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, Mme Virginie TOUPENET,
Mme Anne MARCHAND, Mme Samah MRABET, M. Romain AJOUX,
Mme Inès ZERRAR, M. Eric LANÇON, M. Gilles BORNOT, Mme Myriam
CHIAPPA KIGER, Mme Aurélie LOLLIER, M. Geoffroy LANG, Conseillers
Municipaux

Etaient excusés :

M. Alexandre GAUTHIER avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
Mme Annie VITALI avec pouvoir à M. Eddie STAMPONE
M. Patrick TAUSENDFREUND avec pouvoir à M. Romain AJOUX
M. Rémi PLUCHE avec pouvoir à Mme Christine SCHMITT
M. Patrick CANTAT avec pouvoir à Mme Aurélie LOLLIER
Mme Maryse VUERLI avec pouvoir à M. Geoffroy LANG

Secrétaire de séance : Mme Inès ZERRAR

OBJET

ZAC DE LA PETITE HOLLANDE - PROGRAMME D'HABITAT NEOLIA -
DENOMINATION D'UNE ALLEE PIETIONNE – ALLEE DES
HEXAGONES

Cette délibération a été affichée le : 9 juillet 2026

ZAC DE LA PETITE HOLLANDE - PROGRAMME D'HABITAT NEOLIA -
DENOMINATION D'UNE ALLEE PIETIONNE – ALLEE DES
HEXAGONES

Madame Marie-Noëlle BIGUINET expose :

Dans le cadre du programme d'habitat de Néolia sur la ZAC de la Petite Hollande, il convient de dénommer l'allée piétonne qui jouxte les immeubles des lots n° 2 et 4 de la rue Wolfgang Amadeus Mozart à la rue Jean-Becker (voir annexe jointe à la délibération).

Il est rappelé que la dénomination des voies et espaces publics constitue une compétence relevant de la commune, exercée sous l'autorité du conseil municipal conformément aux dispositions de l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales, aux termes duquel le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.

Par ailleurs, conformément à l'article L.2213-28 du Code général des collectivités territoriales, le maire exerce la compétence relative à la numérotation des immeubles et à la mise en œuvre des mesures nécessaires à l'identification des adresses.

Enfin, depuis l'entrée en vigueur de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 dite "3DS", les communes sont tenues de procéder à la dénomination et à l'adressage des voies afin d'assurer la qualité et la fiabilité des données d'adresses intégrées à la Base Adresse Nationale.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal dénomme cette allée : « Allée des Hexagones ».

Pour : 35
Contre : 0
Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 9 juillet 2026

**ZAC DE LA PETITE HOLLANDE - PROGRAMME D'HABITAT NEOLIA - DENOMINATION D'UNE
ALLEE PIETIONNE – ALLEE DES HEXAGONES**

ANNEXE A LA DELIBERATION

